

MATRICE DE COMPÉTENCES

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Nom : _____

Organisation : _____

Place d'affaires (secteur géographique) : _____

Voici une liste suggérant le profil de compétences et d'expériences recherché d'un administrateur pour siéger au sein du conseil d'administration de la Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le Fjord. Les tableaux joints dans ce document sont des outils pour permettre à l'administrateur de s'évaluer sur ses compétences et ses expériences pour ainsi dresser son profil d'administrateur.

MATRICE DE COMPÉTENCES

MATRICE RELATIVE À LA COMPÉTENCE, L'EXPÉRIENCE ET L'EXPERTISE

Instructions pour les administrateurs

La « Matrice » relative à la compétence, l'expérience et l'expertise est complétée par chacun des membres du conseil d'administration. Pour chacune des rubriques identifiées dans la Matrice, l'administrateur doit qualifier son niveau de connaissances et/ou d'expériences selon la légende prévue à cette fin qui comporte quatre (4) niveaux (0, 1, 2 et 3) :

(0) Aucune connaissance

L'administrateur n'a, à l'égard de la compétence visée, aucune formation académique ni connaissance et/ou expérience découlant de ses activités professionnelles.

(1) Connaissance de base

L'administrateur a, à l'égard de la compétence visée, complété des cours universitaires et/ou est en contact dans le cadre de ses activités professionnelles avec la matière, sans la traiter directement. Il est en mesure de comprendre les grands enjeux sans toutefois avoir l'expérience ou les connaissances pour anticiper les conséquences non évidentes d'une décision.

(2) Connaissance intermédiaire

L'administrateur a, à l'égard de la compétence visée, soit :

- 1) un diplôme universitaire ou post-universitaire;
- 2) ses activités professionnelles l'amènent à traiter de ce sujet en périphérie de ses fonctions professionnelles;
- 3) il a déjà détenu des connaissances avancées dans ce champ d'activités, mais comme ça fait quelque temps, ses connaissances ne sont plus à jour. Il est en mesure de faire des liens et peut anticiper les conséquences reliées à une décision. Il est en mesure d'argumenter sur le sujet.

(3) Connaissance avancée

L'administrateur a, à l'égard de la compétence visée, une solide expérience et/ou formation universitaire ou post-universitaire et travaille dans ce champ de compétence de façon régulière. Il connaît très bien le domaine et, à cet égard, est en mesure de traiter de questions complexes.

MATRICE DE COMPÉTENCES

À titre d'exemple, pour la compétence *Affaires publiques et communications*, un administrateur pourrait répondre ce qui suit :

- | | |
|---|---|
| (0) Aucune expérience : | l'administrateur n'a jamais eu de contact avec des dossiers de cette nature et ne détient pas de formation pertinente. |
| (1) Connaissance de base : | l'administrateur a suivi un cours en communication universitaire ou possède une expérience pratique minimale de quelques dossiers. |
| (2) Connaissance intermédiaire : | l'administrateur détient un diplôme universitaire en administration (option communications) mais ne pratique pas dans le domaine ou possède une formation autre, mais est impliqué dans une entreprise pour laquelle il participe à des décisions dans cette matière. |
| (3) Expertise : | l'administrateur détient une formation universitaire (option communications) et travaille pour une agence en communications ou enseigne au niveau collégial/universitaire. |

De plus, pour chacun des champs d'activités de la Matrice, l'administrateur doit justifier en quelques mots la cote qu'il s'est attribué. Par exemple, toujours pour la compétence *Affaires publiques et communications*, un administrateur pourrait justifier sa cote (2), de la façon suivante :

« Je ne détiens pas de formation universitaire dans le domaine, mais je suis impliqué dans le comité de communications dans mon entreprise. »

Une fois complétée, la Matrice doit être retournée à **communication@ccisf.ca** qui assurera la compilation des données et produira un tableau résumé pour le comité de mises en candidature.

Autre expérience jugée pertinente :

En outre des compétences répertoriées à la Matrice, l'administrateur est invité à décrire toute compétence qu'il a et juge pertinente par rapport à l'ensemble des activités de la Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le Fjord.

MATRICE DE COMPÉTENCES

Éléments de connaissance et d'expérience	Évaluation de l'administrateur	
	Cote	Justificatif
Connaissance des chambres de commerce		
Développement des affaires		
Cadre et/ou haut dirigeant ou DG		
Entrepreneur		
Finances, administration et comptabilité		
RH - gestion du capital humain		
Ventes et Marketing		
Informatique – TI		
Juridique		

MATRICE DE COMPÉTENCES

Éléments de connaissance et d'expérience	Évaluation de l'administrateur	
	Cote	Justificatif
Relève et/ou mentorat		
Affaires publiques et communications		
Science et génie		
Gestion de société et/ou entreprise		

MATRICE DE COMPÉTENCES

Connaissances et expériences secteur d'activité	Évaluation de l'administrateur	
	Cote	Justificatif
Arts, spectacles ou loisirs		
Industrie touristique		
Construction		
Grande industrie et/ou ressources naturelles		
Finances et assurances		
Industrie de l'information et/ou télécommunication		
Industrie du transport et/ou entreposage		
Immobilier		
Soins de santé		
Services publics		

MATRICE DE COMPÉTENCES

Connaissances et expériences secteur d'activité	Évaluation de l'administrateur	
	Cote	Justificatif
Commerce de détail		
Commerce de gros		
Restauration / hôtellerie		
Services professionnels		
Services financiers		
Industrie manufacturière		
Grande industrie		
Secteur institutionnel		
Agriculture et foresterie		